**Les pauvres, c'est fait pour être très pauvres !**

**Comment nos responsables politiques s’engagent-ils pour une école où tout le monde réussit ? Pour une école inclusive et de qualité où chaque enfant peut bâtir son avenir ? C’était le thème d’une soirée-débat organisée par la Plateforme de lutte contre la pauvreté. Nous y étions pour défendre un enseignement accessible à tous.**

Dans le film «La folie des grandeurs» que presque tout le monde a vu une fois dans sa vie, Don Salluste, incarné par Louis de Funès, récolte l’impôt pour le roi. Alors qu’on lui fait remarquer que «nos gens sont terriblement pauvres», le personnage de Don Salluste répond d’un air froid, hautain et arrogant : «Et alors ? Les pauvres, c’est fait pour être très pauvres et les riches très riches». Rires dans les chaumières. Sauf que cette réplique n’a rien de marrant. Fruit d’un scénariste visionnaire ? On peut le penser car, des années plus tard, cette réplique est toujours (et plus que jamais) d’actualité. Fin des rires !

Depuis longtemps, nous ne cessons de le répéter : notre système éducatif renforce les inégalités sociales. Pour les familles les moins favorisées, la relation avec l’école est souvent marquée par la honte, la peur et l’échec. Trop souvent, l’école sélectionne les élèves au lieu de les valoriser et le redoublement est utilisé comme moyen de sanction. Trop souvent, la compétition est mise en avant au lieu de la collaboration et l’orientation est subie, notamment vers l’enseignement spécialisé. Trop souvent, les frais scolaires pèsent trop lourd dans le budget familial. En moyenne, 300 € pour un élève de maternel, 1200 € en primaire et 1500 € dans l’enseignement secondaire. L’enseignement supérieur, qui est encore plus cher, n’est pas accessible à tous et, s’il l’est, c’est souvent au prix de concessions au sein des familles ou parce que l’étudiant travaille pour payer ses études.

Parmi tous les textes légaux concernant l’école, il est bon d’en pointer trois parmi d’autres. Il y a tout juste 25 ans, un décret appelé «Ecole de la réussite» voyait le jour. Il était suivi, deux ans plus tard, d’un décret «Missions» définissant, comme son nom l'indique, les missions prioritaires que l’école doit atteindre, et enfin, deux ans plus tard encore, soit en 1998, un autre décret dont le titre était tout aussi évocateur puisqu’il «visait à assurer à tous les élèves des chances égales d’émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives». A l’heure actuelle, on parle d’encadrement différencié.

C’est dire si le législateur, partant du triste constat qu’il y avait trop d’échecs, avait déjà conscience des inégalités au sein de l’enseignement.

Et pourtant… Aujourd’hui, les choses n’ont pas évolué. Sans vouloir vous noyer de chiffres, il est bon de rappeler que 24 % des élèves sont en retard scolaire en 3ème secondaire dans l’enseignement général. Ce chiffre passe à 86 % pour les élèves de l'enseignement professionnel. 75 % sont en retard au même moment dans l’enseignement technique de qualification et 53 % dans l’enseignement technique de transition.

A 15 ans, on constate un écart de 3 ans entre les élèves des milieux les plus pauvres et les élèves des milieux les plus favorisés. 22,5 % des élèves sont encore en primaire alors qu’ils ont atteint l’âge de 12 ans…

C’est là tout le paradoxe de l’école. Alors qu’une de ses missions prioritaires est de faire de chaque élève un citoyen responsable, capable de s’épanouir en trouvant sa place dans la société, on assiste à un véritable gâchis social.

L’école n’offre toujours pas à tous les mêmes chances puisqu’elle continue à reléguer et à exclure.

Osons espérer que le Pacte pour un enseignement d’excellence permettra de sortir de cet engrenage pervers. Encore faut-il que tous les acteurs croient en sa réussite !

L’avis n°3 du Pacte contient une seule fois le mot pauvreté. C’est dans le contexte du renforcement de l’investissement dans l’enseignement maternel. A ce niveau d’enseignement, les instituteurs et institutrices sont quotidiennement les témoins de la pauvreté infantile et des inégalités entre élèves au début de leur scolarité.

L’école devrait être gratuite… Elle ne l’est toujours pas. Le sera-t-elle un jour ?

A côté des frais connus, il en est souvent des plus cachés (oserais-je les mots "plus pervers"), que ce soit dans le cadre scolaire : sorties, activités extérieures, voyages, matériel divers, mais aussi en dehors du temps scolaire : temps de midi… Si j’ai utilisé le mot "pervers", c’est parce que ces activités sont sources de concurrence entre établissements de réseaux différents, mais très souvent également au sein d’un même réseau.

La Déclaration de politique communautaire aborde largement ce sujet en proposant de «réunir les représentants des élèves, des enseignants, l’ensemble des acteurs du monde scolaire et associatif, afin de programmer la mise en œuvre de la nouvelle politique publique de la gratuité».

Peut-on espérer une véritable régulation des frais scolaires, en ce compris les sommes colossales déboursées par les établissements pour faire la chasse aux élèves au travers d’une publicité déloyale (pour rappel, il y a quelques années, la CSC-Enseignement avait réalisé une enquête, certes non scientifique, qui révélait que 10 000 000 € de l’argent public étaient consacrés par les écoles pour assurer leur publicité).

Dans les pages suivantes, vous pourrez découvrir un compte rendu de cette soirée-débat et la réaction inattendue du monde politique.

Comme s’il n’était déjà pas assez pénible, pour certaines familles, de ne pas pouvoir honorer leurs factures, certaines écoles recourent à des huissiers pour poursuivre les «mauvais payeurs».

La rubrique juridique de ce numéro est aussi consacrée à la récupération des frais scolaires, en mettant en avant un jugement particulièrement éloquent.

Enfin, la CSC-Enseignement est partenaire de la sortie du film «L’école de l’impossible», qui relate une expérience pédagogique vécue dans un établissement scolaire de Seraing. De quoi mettre du baume au cœur et démontrer, s’il en est encore besoin, que les enseignants sont des professionnels motivés qui, lorsqu’ils sont soutenus par leur hiérarchie, déploient une énergie folle pour lutter contre les inégalités et les injustices et faire de l’école le lieu de vie où tous trouvent leur place.

 Roland Lahaye